DÉCLARATION DES PERFORMANCES

Numéro THU-DP13/77

1. Identification du produit : CORNIÈRE DOUBLE 24 x 10 x 0,5

Le profilé est identifié par le code 00505x et un numéro supplémentaire pour spécifier la couleur de la partie visible du profilé une fois installé. Les numéros de lot sont imprimés sur les boîtes du produit (numéro à 8 chiffres, les 6 premiers correspondant à la traçabilité).

2. Nom et adresse du fabricant

THU PERFIL S.L.U.

Calle Masia de Monte Alcedo, Parcela 4.3
Pol. Ind. Masia Baló
46394 Ribarroja del Turia (Valence) ESPAGNE.

3. Utilisation prévue

Cornière double installée comme composant périmétrique de sous-structure de plafond suspendu à l'intérieur des bâtiments.

4. Système d'évaluation et vérification de la constance des performances

Système d'évaluation 4.

5. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	A1	UNE-EN 13501-1:2019
Capacité portante	n/d	UNE-EN 13964
Résistance	Classe B	UNE-EN 13964:2016

- Les performances du produit identifié au point 1 sont conformes aux performances déclarées au point 5.
- La présente déclaration des performances est émise sous la seule responsabilité du fabricant indiqué au point 2.
- Signée pour le fabricant et en son nom par :

Signature :
Gabriel García Izquierdo

Directeur Général



Lieu et date d'émission :
Ribarroja del Turia, le 21 août 2024 à

THU Perfil S.L.U

Version 01

THU Ceiling Solutions se réserve le droit de modifier le contenu de ce document sans préavis. Tous les efforts ont été faits pour garantir l'exactitude du contenu de cette publication, mais THU Ceiling Solutions décline toute responsabilité en cas d'erreurs ou en cas d'informations pouvant induire en erreur. Les suggestions relatives à l'utilisation finale ou à l'application des produits ou des méthodes de travail sont données à titre informatif uniquement et THU Ceiling Solutions n'accepte aucune responsabilité à cet égard.

Déclaration des performances conforme au règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 9 mars 2011 (règlement européen sur les produits de construction)